

Les marais salants de La Trinité-sur-Mer renaissent et ouvrent au public le 20 juillet

Après 50 ans d'inactivité, la production de sel a repris dans le marais salant le plus au nord de l'Europe, à La Trinité-sur-Mer. Sur cet espace naturel sensible, le paludier Damien Phélip exploite seize oeillets confiés par le Conseil général du Morbihan. Après une première expérience positive au marais de Lasné, à Saint-Armel, le Conseil général du Morbihan a opté pour ce mode de gestion équilibré, permettant d'allier activité artisanale locale, protection de l'environnement et accueil du public. Grâce à cette réhabilitation, le site de Kervilhen offre non seulement un cadre de vie favorable au maintien et au développement des espèces animales et végétales, mais permet aussi de sensibiliser le public à la richesse du milieu naturel et à la nécessité de sa protection.



Le marais de Kervilhen en 2008



Le marais de Kervilhen en 2011

Le site de Kervilhen : un espace naturel sensible

Ensermé entre l'océan et l'anse de Kerduel, le site de Kervilhen est un espace d'une cinquantaine d'hectares comprenant un marais, une forêt de pins, une prairie, ainsi qu'un chemin de randonnée menant à la plage. Situé au cœur de la Zico (Zone importante pour la conservation des oiseaux) de la baie de Quiberon, ce site abrite des oiseaux présentant une importante valeur patrimoniale, comme l'aigrette gazette, le busard des roseaux, le martin-pêcheur ou encore le gorgebleue à miroir. D'après une étude de 2008, ce site comprend une quarantaine d'espaces naturels différents, abritant soixante espèces d'oiseaux et 250 espèces floristiques. Acquis par le Conseil général du Morbihan dans les années 80, il est recensé parmi les 170 espaces naturels sensibles du département, et fait partie des 46 sites d'intérêt majeur morbihannais.



La biodiversité au cœur de la démarche du Conseil général du Morbihan

L'un des défis du Conseil général du Morbihan, engagé dans une démarche d'Agenda 21, est de « préserver la biodiversité pour en partager les bénéfices. » C'est dans ce cadre qu'a eu lieu la réflexion autour de la réhabilitation du marais salant de Kervilhen. Afin de maintenir et d'accroître cette biodiversité, les travaux de réhabilitation du marais ont non seulement porté sur la remise en état de la saline, mais aussi de la vasière, où des îlots destinés à la nidification ont été spécialement conçus. Une attention particulière a également été portée à la conservation de la mare qui fournit une arrivée d'eau douce et salée favorable aux batraciens, et de la lagune qui sert d'alimentation au printemps et de reposoir pour les oiseaux en hiver. Afin d'éviter de perturber la faune et la flore locales, une entreprise spécialisée a remodelé l'argile, remis en état les digues et créé les îlots de nidification. Le paludier trinitain Damien Phélip, aidé de ses homologues guérandais, a ensuite réalisé les ponts en argile, retiré la vase et aplani le sol pour obtenir un niveau d'eau homogène dans la saline.

Un lieu d'apprentissage et de sensibilisation

Depuis le mois de mai, Damien Phélip exploite la saline en vue de sa première récolte, prévue en juillet. Dès le 20 juillet, elle sera ouverte au public. Les visiteurs pourront suivre les différentes étapes de la production de sel, de l'alimentation en eau à la cristallisation, jusqu'au stockage dans la salorge. La vente sur les marchés locaux et aux restaurateurs morbihannais n'interviendra qu'en fin d'année. Pour le Conseil général du Morbihan, il est important que les visiteurs puissent découvrir cette activité artisanale ancestrale. C'est pourquoi le cheminement autour des salines a été amélioré et qu'un accès pour les personnes à mobilité réduite est à l'étude. Des panneaux expliquant la démarche du Conseil général ont également été installés sur le site, de même que des pancartes sensibilisant à l'utilité du milieu naturel et à la nécessité de sa protection.



Une première expérience positive au marais de Lasné, à Saint-Armel

En 2003, le Conseil général du Morbihan a réhabilité le marais de Lasné, situé à Saint-Armel, et confié sa gestion à un paludier. Cette expérience a démontré que la réintroduction de la saliculture, sous certaines conditions, n'était pas incompatible avec la protection des milieux naturels. Au contraire, la présence humaine sur cet espace naturel sensible a non seulement permis la préservation de la faune et de la flore, mais également le retour d'espèces d'oiseaux et de batraciens autrefois disparues.

Afin d'obtenir cet équilibre entre activité artisanale locale, protection de l'environnement et accueil du public, le Conseil général du Morbihan a opté pour un mode de productif extensif. Ainsi, sur le site de Kervilhen, quatorze oeillets ont été créés cette année par le paludier Damien Phélip.

170 espaces naturels sensibles ouverts au public dans le Morbihan

L'accessibilité des sites ayant toujours été une priorité du Conseil général du Morbihan, l'intégralité des 170 espaces naturels sensibles du département sont ouverts au public. Grâce à une politique privilégiant la sensibilisation active à d'importants aménagements immobiliers, ces espaces conservent leur caractère naturel.

Au-delà de l'acquisition et de l'aménagement des sites, rendus possibles grâce à un droit de préemption sur 12.000 hectares et à la taxe départementale des espaces naturels sensibles (2,8 millions d'euros chaque année), le Conseil général du Morbihan réalise des inventaires naturalistes, restaure des habitats naturels, entretient des sentiers ou met en place des animations nature. Des visites en compagnie de paludiers, animateurs nature ou forestiers sont organisées, de même que 135 animations annuelles dans le cadre de Côtes & nature. Un événement qui, en 2010, a permis d'accueillir 1.500 visiteurs sur ces sites, dont 25 classes de collégiens.



Damien Phélip,
le paludier des salines de Kervilhen

Agé de 31 ans, ce Trinitain a suivi des études de géographie en environnement du littoral puis a passé un bac pro en saliculture. En 2007, il s'installe à Guérande où il travaille comme paludier pendant trois ans. Damien Phélip est ensuite choisi par le Conseil général pour remettre en état le site de La Trinité-sur-Mer et relancer la saliculture. En juillet 2011, il réalise sa première récolte de sel à Kervilhen. A terme, il espère en produire une dizaine de tonnes.



Plus d'informations sur www.morbihan.fr

Visuels HD, rushes et dossier de presse sur demande à presse@vincicom.com

Contact Presse

Agence Vincicom
Loïc Houdoy ou Christelle Roignant
02 97 29 07 74 / 06 83 81 61 61
presse@vincicom.com

Contact CG 56

Conseil général du Morbihan
Davy Dano
02 97 54 80 02
davy.dano@cq56.fr